

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

24 mars 2021

La Ville de Genève adhère à l'Institut du Numérique Responsable - Suisse

La transition numérique figure comme une des priorités du programme de législature 2020-2025. Le Conseil administratif souhaite que son action s'inscrive dans un cadre éthique, transparent, sûr et écologiquement soutenable. C'est dans ce cadre que la Ville de Genève adhère à l'Institut du Numérique Responsable - Suisse (INR-CH), think tank suisse récemment constitué.

L'Institut rassemble enseignant-e-s, chercheurs et chercheuses, entités publiques, privées et associatives, autour des enjeux d'une transition numérique écologiquement et socialement soutenable. En rejoignant l'INR-CH, la Ville de Genève intègre donc un lieu d'échange et de partage des bonnes pratiques visant à réduire l'empreinte du numérique, mais aussi un espace de réflexion pour en imaginer le futur.

L'Institut du Numérique Responsable - Suisse permettra à la Ville de bénéficier de ressources et d'expertises destinées aux professionnel-le-s des technologies de l'information mais aussi aux utilisateurs et utilisatrices engagé-e-s dans la réflexion sur ces enjeux. Cette adhésion doit participer au développement des moyens technologiques, méthodologiques et sociaux nécessaires à l'administration municipale, en fédérant les différent-e-s participant-e-s autour de projets qui ne pourraient pas être portés individuellement.

Contact

M. Félicien Mazzola, collaborateur personnel du Maire
022 418 95 25 – 079 542 66 50 - felicien.mazzola@ville-ge.ch
<https://institutnr.ch/org/>

Ouverture d'un crédit brut de 4'866'500 francs destiné au verdissement de la Ville

Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture d'un crédit brut de 4'866'500 francs destiné au verdissement de la Ville, et qui a pour objet d'intervenir sur des actions locales, à savoir dans les nouvelles zones à 20km/h, les rues piétonnes et lors du renouvellement des enrobés de chaussée et

d'entretien des trottoirs, ainsi que par la mise en place de nouveaux abribus végétalisés.

Les récents épisodes de canicule ont rappelé l'importance du végétal en milieu urbain. Tous les axes d'interventions, même minimes, contribuent à l'effort général de lutte contre le réchauffement climatique et répondent aux objectifs du plan stratégique de végétalisation 2030.

Ce crédit s'inscrit dans le programme *Nature en Ville* et dans la mise en œuvre des objectifs de la Ville en termes de biodiversité, de préservation de la qualité des sols et de développement durable.

Contact

Mme Frédérique Perler, Vice-présidente du Conseil administratif chargée du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, en contactant Mme Cora Beausoleil, collaboratrice personnelle. 022 418 20 32 – cora.beausoleil@ville-ge.ch

Ouverture d'un crédit de 1'150'000 francs destiné à des équipements dans les salles de gymnastique de la Ville

Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture d'un crédit de 1'150'000 francs destiné à améliorer et remettre aux normes l'équipement de nombreuses salles de gymnastique des écoles de la Ville de Genève.

Cette somme permettra l'achat d'équipements, d'engins et de matériel de jeux pour 44 salles de gymnastique, ainsi que l'acquisition ou la rénovation de casiers de rangement dans 29 salles. Elle servira également au marquage des sols de 29 salles d'éducation physique afin de permettre l'enseignement des différentes disciplines sportives, y compris des nouvelles, selon les dernières normes en vigueur.

Utilisées par les écolières et écoliers de la Ville, ces salles de gymnastique sont aussi partagées avec de nombreuses associations sportives qui dispensent des cours aux habitant-e-s, grands et petits.

Contact

Mme Manuelle Pasquali, adjointe de direction en charge de la communication
Département de la cohésion sociale et de la solidarité
079 446 40 13 - manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch

Mise à disposition d'une salle pour la distribution de repas pour les personnes sans-abri

Le Conseil administratif a décidé de mettre à disposition du Service social la salle communale des Asters pour que la distribution des repas pour les personnes sans-abri se poursuive. Il démontre ainsi son soutien à une frange de la population qui est frappée de plein fouet par la crise en lui permettant de prendre ses repas au chaud et en lui offrant un temps de répit, dans le strict respect des contraintes sanitaires.

La salle communale de Plainpalais retrouve ainsi son affectation d'origine au service des actrices et acteurs culturels.

Contact

Mme Manuelle Pasquali, adjointe de direction en charge de la communication
Département de la cohésion sociale et de la solidarité
079 446 40 13 - manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch

Prolongation de l'exonération du paiement des loyers des locaux commerciaux propriété de la Ville de Genève

Le Conseil administratif a décidé d'exonérer du paiement des loyers d'avril 2021 les locataires des locaux commerciaux propriété de la Ville de Genève, contraints de fermer suite aux décisions du Conseil fédéral.

Contact

Mme Anna Vaucher, collaboratrice personnelle
Département des finances, de l'environnement et du logement
022 418 22 40 - 078 760 97 97 - anna.vaucher@ville-ge.ch